



CH LAVAUR



Le 21 octobre 2014

LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !

**Tout le monde peut voter le jeudi 4 décembre 2014:
Contrats aidés, CDD, CDI, Stagiaires et Titulaires.**

Le 4 décembre 2014 se tiendront les élections professionnelles dans les trois versants de la Fonction Publique (Hospitalière, d'Etat, Territoriale).

Ce temps fort pour les salariés leur permet de désigner leurs représentants pour une durée de 4 ans, en votant pour les listes proposées par les organisations syndicales.

A cette occasion la représentation syndicale au Centre Hospitalier de LAVAUR sera redéfinie en proportion des votes exprimés pour chaque liste.

Faites confiance à la CGT du CH LAVAUR pour vous représenter et vous défendre !

**Faites vous plaisir !
Votez CGT le 4 décembre 2014**

De quoi s'agit-il ?

Le même jour **trois scrutins différents** seront organisés. Le vote se déroulera sur le site de Guiraud, vous pouvez également voter par correspondance :

➤ **Vote pour les représentants au Comité Technique d'Etablissement (CTE)**

Le CTE est une instance consultative, compétente sur les conditions et l'organisation du travail, la formation professionnelle, les règles sur l'emploi des personnels contractuels, ...

Pour le scrutin CTE tous les salariés peuvent voter : Contrats d'Avenir, CUI, Contractuels, Stagiaires et Titulaires.

➤ **Vote pour les Commissions Paritaires Locales (CAPL)**

Les CAPL sont compétentes pour tout ce qui concerne le déroulement de votre carrière : titularisation, avancement : grade/ échelon, révision de note, mise en disponibilité, temps partiel, conseil de discipline, ...

Dans le cas d'un conseil de discipline, l' élu CAPL assure votre défense.

Pour le scrutin CAPL seuls votent les agents Stagiaires et Titulaires

➤ **Vote pour les Commissions Paritaires Départementales (CAPD)**

Les CAPD ont les mêmes compétences que les CAPL. Elles sont destinées aux établissements ne disposant pas de CAP Locale. **Votants : Stagiaires et titulaires.**

Vous avez l'occasion de prendre la parole et d'exercer un geste de citoyenneté institutionnelle. Ne vous en privez pas : EXPRIMEZ VOUS, votez CGT CH Lavour !

Pourquoi choisir la CGT du CH LAVAU ?

La seule " publicité " que nous nous autorisons est notre action syndicale au quotidien.

- ◆ **Pas de campagne** « bling-bling » ou « fantoche » : la CGT du CH LAVAU n'a rien à vendre ou à acheter !
- ◆ Nous revendiquons notre **indépendance** et une certaine **liberté de ton**.
- ◆ Nous avons trois objectifs : défendre notre hôpital public, **l'accès à des soins de qualité pour tous**, mais aussi défendre les droits des agents.
- ◆ La CGT du CH Lavour vous **consulte régulièrement** lors de nos fréquentes visites dans les services, mais aussi par l'intermédiaire de nos diverses réunions d'informations, ou encore lors des Assemblées Générales et enfin lorsque nous vous recevons dans notre local.
- ◆ La CGT du CH Lavour c'est aussi **l'expérience et l'expertise** d'une équipe composée de collègues motivés, impliqués et formés à la pratique syndicale.
- ◆ Pas de promesse électorale, encore moins de pratique électoraliste.

Voter CGT CH Lavour ou se syndiquer à la CGT c'est défendre l'équité et les droits de tous les agents de notre hôpital !

**Vous vous retrouvez dans les valeurs défendues par la CGT du CH LAVAU ?
Alors plus aucune hésitation :
Le 4 décembre 2014, votez CGT, tellement plus qu'un syndicat !**



La santé n'est pas une marchandise, l'hôpital n'est pas une entreprise.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 heures à 16 heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr